



COMITE DEPARTEMENTAL
DE BASKET-BALL DE L'AVEYRON
5, rue Chirac - B.P. 311 - 12003 RODEZ Cedex
Mail: comitebasket.aveyron@wanadoo.fr
Tel: 05. 65. 78. 54. 66 - Fax: 05. 65 78. 55. 01

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 5 OCTOBRE 2009

PRÉSENTS : MM. Maurice TEULIER, Pierre BALITRAND, Gérard DECEMBRE, Julien DELMAS, Thierry OCULE, Alain PAUZIES, Arnaud PILLE, Alain PUEL, Jacques REYNES, Daniel SALESSE; Mmes Christel ESPINASSE et Claude LADET; Mlle Noëlle CAMPREDON.

EXCUSES : Mme Valérie MALATERRE-BLAZY; Mlle Virginie CASTES; M. Bernard FREJAVILLE.

Ouverture de séance par le président.

Le Président Maurice TEULIER ouvre la séance, en donnant les informations des réunions auxquelles il a participé au mois de septembre.

Le 18 septembre : réunion de rentrée a la Ligue, où les problèmes de saisie de licences sur le site de la FFBB ont été abordés. Il a été demandé de faire preuve d'indulgence sur la non présentation des licences au cours des premières rencontres. A ce sujet le président a interpellé le service informatique de la FFBB pour lui faire part de ces difficultés.

Le 24 septembre : au comité il recevait le chargé de mission de la Ligue (Eric RODRIGUEZ) en compagnie d'Alain PUEL pour finaliser la lettre de mission du CTF (Loïc CONDE), afin de répondre aux exigences fédérales dans le cadre de l'obtention d'une aide financière allouée aux comité de moins de 2500 licenciés.

Le 29 septembre : accompagné de Noëlle CAMPREDON, il a participé a une rencontre avec le service communication du Crédit Agricole, où a été présenté la formule du challenge Mozaïc pour la saison 2009/2010.

Réunion avec les présidents (es) de club du jeudi 1^{er} octobre. Le comité a souhaité mettre en place en ce début de saison une nouvelle formule de rencontre à savoir une soirée d'înatoire conviviale. Etaient présents 17 clubs et deux excusés. De nombreux sujets ont été abordés chacun ayant pu s'exprimer, les présidents des commissions s'efforçant de donner une réponse aux questions posées. L'ensemble des personnes présentes nous ont dit être satisfaites d'avoir pu échanger, mieux se connaître, comprendre le fonctionnement du comité, et d'avoir partagé ce moment convivial.

COURRIERS LIGUE

Statut de l'arbitrage.

COURRIERS CLUBS

REQUISTA : pose sa candidature pour organiser les finales coupe de l'Aveyron et du comité.

MILLAU : Mise a disposition de Loïc CONDE pour travailler avec le nouvel employé qui doit travailler sur le technique.

LUNAC : Après nous avoir fait la demande pour organiser l'AG du Comité, il a été décidé d'accorder cette organisation au club. La date reste à définir.

BBV :

- Journée de formation au club par LOÏC.

- Demande d'autorisation pour organiser un tournoi les 5 et 6 juin 2010 (Cadets, Minimes, Benjamins) masculin et féminin.

DEMANDE D'AUTORISATION REFUSEE car ces dates sont bloquées par la Ligue des Pyrénées pour l'AG de la Ligue, les All Stars, les finales de championnat Jeunes et finales des Seniors Région 1 et Région 2 à Toulouse.

- Se porte candidat a l'organisation des finales de Coupe du Comité et de l'Aveyron.

RODEZ : Se porte candidat a l'organisation des finales de Coupe du Comité et de l'Aveyron.

COURRIERS DIVERS

CONSEIL GENERAL : attribution de 4 jeux de 12 tenues comprenant 12 maillots + 12 shorts. (2 jeux coupe filles, 2 jeux coupe garçons) qui seront utilisés pour les Sélections Départementales.

CDOS : Soirée dirigeants du 11 décembre.

DDJS : Sur l'évolution épidémiologique du virus **A/H1N1**.

COMMISSION TECHNIQUE

Alain PUEL

SOIREE TECHNIQUE :

Une première soirée technique a été organisée sur Rodez. 2 intervenants de qualité nous ont proposé les intervention suivantes: le travail de tir chez le jeune; la vitesse dans le jeu.

Un moment fort intéressant avec une trop faible participation de nos entraîneurs : 10 coachs seulement. Nous comprenons la difficulté actuelle rencontrée par les clubs en ce début de saison, mais il reste décevant que les entraîneurs ne soient pas plus impliqués sur ce type d'évènement qui leur est directement dédié.

CONSEIL DE ZONE :

Arnaud BROGNIET a été intronisé CTS coordinateur de la Zone. Il s'est recréé une unité dans la Zone Sud Ouest. 16 départements seront présents à **RODEZ les 20, 21 et 22 décembre 2009 pour le Tournoi Inter-Ligue 97.**

FORMATION ANIMATEUR :

La formation démarre à la fin du mois d'octobre, **24 et 25 octobre à Rignac**. Cette session s'annonce riche en nombre avec la mise en place du statut de l'entraîneur. Ceci est une bonne nouvelle pour l'ensemble de notre basket départemental.

FORMATION DE JOUEUR :

- ▶ **SECTION SPORTIVE** : la section a repris le travail avec l'arrivée de 11 nouvelles joueuses. Un potentiel intéressant, sachant que dans le groupe benjamine, 7 benjamines 1ère année composaient le groupe des sélections 1ère année.
- ▶ **SELECTIONS** : Les sélections 97 ont démarré le 20 septembre, apparemment trop tôt pour une majorité de clubs car la matinée de présélection a accueilli seulement 37 joueurs et joueuses. Le programme des dimanches matin (jusqu'au 25 octobre) est ouvert à l'ensemble des licenciés. N'hésitez pas à envoyer les enfants.

Deux nouvelles actions dans la formation de joueur :

- ▶ **Des centres de perfectionnement** vont voir le jour à partir du mois de novembre. Un dimanche matin par mois, pendant 5 mois, tous les joueurs et joueuses nés en 97, 98, et 95 et 96 (à chaque tranche d'âge, sa matinée), pourront profiter d'une séance d'entraînement et de perfectionnement. Cela nous permet de continuer à observer certains potentiels, et d'en découvrir d'autres, nous espérons.
- ▶ **Des stages d'initiations au basket** ouvert aux **catégories poussins et benjamins licenciés OU NON**, seront mis en place pendant les vacances scolaires. Nous invitons les clubs à se positionner pour accueillir ce type de stage, mis en place sur 2 jours, afin de permettre aux enfants de pratiquer un peu de sport, mais également, aux clubs, d'accueillir de nouveaux licenciés.

C.D.A.M.C

Thierry OCULE

RECYCLAGES :

Les recyclages départementaux se sont déroulés avec les OTM les samedis 19 et 27 septembre, respectivement à Druelle et La Primaube. 45 arbitres départementaux y ont participé. Tests vidéo, code de jeu, questions administratives étaient au programme des séances animées par les formateurs de la CDAMC.

La séance de rattrapage programmée pour les arbitres excusés aura lieu le **mardi 13 octobre à partir de 19H à 22H** au siège du comité départemental.

Exceptionnellement cette saison, comme il s'agit de la première année d'application du nouveau statut de l'arbitre, le Comité Directeur autorise les arbitres non excusés à participer à cette séance de rattrapage.

REPRISE DU CHAMPIONNAT :

Comme vous avez dû vous en rendre compte, les désignations des rencontres de la première journée (week-end du 19 et 20 septembre) ne comportaient bien souvent qu'un seul arbitre. En effet, à cette date, seuls nos 15 arbitres nationaux ou régionaux étaient recyclés, dont certains étaient indisponibles. La saison prochaine, afin que dès les premières rencontres les désignations soient complètes, il faudra que les deux séances de recyclages se déroulent avant la première journée de championnat, par exemple la première un soir dans la semaine et la deuxième le samedi ou le dimanche.

JOURNEE DE L'ARBITRAGE :

La JDA s'est déroulée dimanche 4 octobre en matinée au gymnase du DOJO. 6 licenciés de Basket en Ségala et 3 de Rignac, minimes ou cadettes ont découvert les bases de l'arbitrage. Au programme, le commentaire de séquences vidéo et l'arbitrage sur le terrain de phases de jeu proposées par la commission technique qui intervenait auprès des pré-sélectionnés benjamines et benjamins.

FORMATION INITIALE :

En réponse au sondage effectué en septembre, les clubs de Basket Vallon, Martiel et Sébazac-Lioujas ont fait savoir qu'ils ont chacun un licencié candidat à la formation d'arbitre.

La CDAMC organisera la formation sur un site qui sera choisi en fonction des inscriptions définitives. Les séances se dérouleront sur dix samedi matin. Le planning sera établi et communiqué prochainement.

FORMATION CONTINUE :

Lundi 19 octobre à 20H15, Philippe Creton, formateur de la CRO, animera une **séance vidéo** destinée à tous les officiels et personnes intéressés par l'arbitrage.

CHARTE DE L'ARBITRAGE :

Les documents ont été envoyés au club, le retour étant demandé pour le 5 octobre. Les retardataires doivent rapidement renvoyer le document complété.

Après la dernière séance de recyclage prévue le 13 octobre, la CDAMC sera en mesure d'informer les clubs de leur situation au regard de la charte.

INITIATION A L'ARBITRAGE :

Mercredi 30 septembre, Arnaud Pille et Jessica Frayssines ont animé une séance d'initiation auprès d'une trentaine de collégiens qui participent au championnat UGSEL-Basket-Ball.

Cette séance s'est déroulée au lycée Saint-Joseph de Rodez, à la demande de Mlle Romiguière, professeur d'EPS responsable UGSEL en Aveyron.

Les collégiens ont pu découvrir les bases de l'arbitrage grâce à des exercices de terrain et à l'analyse de séquences vidéo.

RECYCLAGE OTM :

Ils ont eu lieu le samedi 19 et le dimanche 27 septembre. 40 se sont recyclés. On note le retour d'OTM ayant stoppé plusieurs années. Révision générale plutôt que recyclage puisqu'aucune nouvelle règle n'était à l'ordre du jour. L'atelier pratique avec les arbitres a été généralement bien apprécié. Il ouvre la voie à des relations d'équipes entre tous les officiels de la table.

FORMATION OTM 2009 – 2010 :

ATTENTION : début mi-octobre, inscriptions avant le 12 octobre

Cette année, la formation des OTM départementaux débutera beaucoup plus tôt afin de leur permettre d'être opérationnels dès fin novembre dans vos clubs.

5 séances prévues (4 théoriques et une pratique) sur un créneau horaire et un lieu à définir en fonction des inscriptions.

Plus tard dans l'année, il vous sera proposé pour ceux qui le souhaitent un atelier de formation pratique aux 24 secondes. Certainement en situation réelle de match.

SENIORS MASCULINS ET FEMININS :

Pour la catégorie S.F.Excellence : 12 équipes réparties en 2 poules A et B. Le championnat a débuté le 20 septembre.

Pour les autres catégories :

S.M.Excellence : 10 équipes

S.M.Honneur : 8 équipes

S.F.Promotion Excellence : 10 équipes

Le championnat a débuté le week-end suivant.

A noter le Forfait général de Rodez 3 en Ex. Masculin

Rappel important: toutes les rencontres ALLER doivent être jouées AVANT la 1ère journée RETOUR

ENGAGEMENTS pour la COUPE DE L'AVEYRON – 1^{er} tour les 13, 14 et 15 novembre 2009 :

Invitation est faite aux clubs de l'ALOA. Les fiches d'engagement devront parvenir au Comité **avant le mardi 3 novembre 12 h – les engagements parvenus après cette date ne seront pas pris en compte**. Le tirage au sort aura lieu au Comité le mercredi 4 novembre 2009 à 14 heures.

Les Finales de la **Coupe de l'Aveyron, de la Coupe du Comité** et de la Coupe de l'Avenir auront lieu le **Jeudi 13 mai 2010** (lieu à déterminer).

CHAMPIONNAT JEUNES : 75 équipes (-5) - BENJAMIN(E)S, MINIMES Masculins et Féminins, CADET(TE)S :

- ▶ Benjamins: 8 équipes (+3)
- ▶ Benjamines: 17 équipes (+1)
- ▶ Minimes M.: 7 équipes (=)
- ▶ Minimes F.: 16 équipes (-4)
- ▶ Cadets: 10 équipes (-5)
- ▶ Cadettes: 17 équipes (=)

La deuxième phase a débuté ce samedi 3 octobre, pour une durée de 10 matches aller-retour.

Une troisième phase débutera le 16 janvier avec possibilité d'engager de nouvelles équipes

[Vous trouverez en annexe le tableau de répartition des équipes jeunes dans les différentes poules.](#)

REUNION DE LA COMMISSION MINI-BASKET : du 22 septembre 2009 à Rignac

Des idées ont été discutées sur cette saison, notamment pour les poussins et poussines. Elles ont été débattues lors de la réunion des clubs le lundi 28 septembre, au Comité.

Les inscriptions pour le mini-basket doivent parvenir pour le lundi 05 octobre au plus tard.

La 1^{ère} journée de rencontres poussins(es) et plateaux est fixée au **samedi 17 octobre 2009**.

3 dates sont fixées:

Tournoi de Noël le dimanche 13 décembre 2009.

Nous lançons dès à présent un appel à candidature pour recevoir ce tournoi. Attention, il faut 3 salles; une pour accueillir les poussins (es) 3 ou 4 terrains, une pour les mini-poussins (es) 3 ou 4 terrains et une pour les babies. Ce tournoi se déroule toute la journée, sauf pour les babies qui ne jouent que l'après-midi.

Tournoi du Conseil Général le samedi 6 mars 2010, à RODEZ.

Il est destiné, comme la saison dernière, aux mini-poussins (es), toute la journée. Les enfants et accompagnateurs sont invités ensuite à la rencontre de Nationale 3.

Fête Nationale du Mini-Basket le samedi 22 mai 2010.

Nous faisons également appel à candidature pour la réception de cette manifestation.

Prochaine réunion de la commission, le mercredi 7 octobre 20h30 à Rignac, pour l'élaboration des groupes et désignations des plateaux.

REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE MINI-BASKET : _du 24 septembre à Toulouse

Vendredi 4 juin 2010, **AG de la Ligue** suivie des ALL Stars.

Samedi 5 juin, finales Jeunes.

Dimanche 6 juin: finales séniors R1 et R2. Il est demandé que les écoles mini-basket des clubs finalistes soient présentes. C'est une idée, nous aurons l'occasion de peaufiner ce week-end, d'ici là.

Challenge Benjamins (es) et Panier d'Or.

Finales Régionales, le **dimanche 11 Avril 2010 à CAHORS**. Même organisation que la saison dernière, mêmes exercices entrecoupés de petits matchs, sur toute la journée. Nous vous indiquerons la date des finales départementales et la date limite pour les clubs très prochainement.

Attention, pour le challenge Benjamins (es), il n'y a aucune inscription possible sur internet, contrairement à la saison passée. Les clubs doivent eux-mêmes inscrire les enfants auprès du comité.

Fête Régionale du Mini-Basket 1^{er} mai 2010.

Cette saison, l'organisation est confiée à **ALBI**.

REUNION DES CLUBS MINI-BASKET : du lundi 28 septembre à Rodez

19 clubs présents: Millau, Costes Rouges, Lioujas, Naucelle, BBV, Martiel, Druelle, Bozouls, St Afrique, Réquista, Laissac, Basket Vallon, Basket en Ségala, Les Albres, Rodez, Luc-Primaube, Morlhon, Rignac, Berges du Lot.

2 excusés: Rieupeyrroux et Olemps.

Débats très intéressants dans un bon esprit, très bonne convivialité; à l'issue de cette soirée, dans la majorité, nous faisons donc, cette année, une expérience pour les poussins et poussines. Nous ferons un bilan en cours ou/et à la fin de la saison.

Voici les grandes lignes adoptées.

BABIES

- ▶ Des plateaux d'une durée de 2h00, environ.
- ▶ Contenus : JEUX et RENCONTRES.
- ▶ 1 plateau par mois environ, aucun pendant les vacances scolaires.

MINI-POUSSINS - MINI-POUSSINES

- ▶ Rencontres en plateaux, 3 contre 3, sur petit terrain, paniers 2m60.
- ▶ Poules géographiques, afin d'éviter les déplacements.
- ▶ EQUIPES ASEXUEES, aucune différenciation. Les équipes peuvent être Masculines, Féminines ou Mixtes.
- ▶ 1 plateau par mois environ, aucun pendant les vacances scolaires.

POUSSINS - POUSSINES

- ▶ Cette saison, **LES PLATEAUX SONT SUPPRIMES. CE SERONT EXCLUSIVEMENT DES RENCONTRES. EQUIPES ASEXUEES.**

- ▶ Rencontres 4 contre 4 sur GRAND TERRAIN paniers à 2m60 ou 3m05 pour les clubs qui ne peuvent « descendre » les paniers à 2m60.
- ▶ Durée des rencontres, 4 quarts temps de 10 minutes sans arrêt du chronomètre.
- ▶ Remplacements à la volée.
- ▶ 2 phases ; à l'issue de la 1ère phase, fin décembre, les équipes seront classées par niveau, (1, confirmés et 2, débutants). Dans la mesure du possible, les poules seront géographiques. En fonction du nombre d'équipes inscrites, ce seront des rencontres aller retour, ou simplement aller.

IMPORTANT : il est strictement interdit de sous classer. La FFBB ne le permet pas.

Ne pas faire jouer des Benjamins en Poussins.

Le club prend de gros risques en cas d'accident. Le comité Aveyron, la commission mini-basket dégagent toute responsabilité, et seul le club concerné en subira les conséquences éventuelles.

Les feuilles de marque à utiliser sont les feuilles rencontres 4X4, maximum de points 60.

Dès qu'une équipe atteint les 60 points, «**mélangez**» les joueurs des 2 équipes.

EVITEZ LES SCORES FLEUVES avec les enfants, ils veulent jouer et ont soif d'apprendre. Il faut éviter de les décourager. Merci pour votre compréhension.

N'oubliez pas de me communiquer vos coordonnées, les adresses E-mail en particulier. Je vous rappelle la mienne: gerard.decembre@free.fr

COMMISSION JURIDIQUE

Jacques REYNES

Vous trouverez en annexe les attendus du dernier dossier disciplinaire.

**PROCHAINE REUNION
DU COMITE DIRECTEUR**

LUNDI 9 NOVEMBRE

À 18 heures

Au siège du Comité

La Secrétaire Générale

Christel ESPINASSE

**Poules et Calendriers - 75 Equipes Aveyronnaises – Championnat Interdépartemental des Jeunes
Saison 2009-2010 – Phase 2**

CADETS - 10	Pré Région B – LR23	Pré Région C – LR23	Pré Région D - LR23	Inter A – P2 – CD 82	Inter B – P2 – CD 82	Inter B – P3 – CD81
	Labarthe sur Lèze	Toulouse BC 2	Cugnaux 1	VILLEFRANCHE	OLEMPS	Castres
	RODEZ 2	Séméac 1	Cahorsauzet	BASSIN HOUILLER	CAPDENAC	Albi
	Pibrac	Ramonville	Castelmaurou LM	LUC PRIMAUBE/B.E. SEGALA	MARTIEL	Arthès/St-Juéry
	Castres	MILLAU	DRUELLE	Gaillac	La Bastide	Gaillac
	Caussade	Colomiers 2	Net's	St-Sulpice	Gimbelet	REQUISTA
Plaisance du Touch	Moissac/Castel	Carmaux	Réalmon	St-Nicolas		
CADETTES - 17	Pré Région B – LR23	Pré Région D – LR23	Inter A – P2 – CD81	Inter A – P3 – CD 12	Inter B – P6 – CD81	Inter B – P7 – CD12
	Salies du Salat	Labarthe sur Lèze	Castres	OLEMPS	Lacrouzette	BERGES DU LOT
	Séméac	Pibrac	Lacrouzette	BC DES LACS/REQUISTA	Damiatte/Vielmur	MORLHON
	Net's	Toulouse CMS	Arthès/St-Juéry	CAPDENAC	MARTIEL 2	DRUELLE 2
	Gaillac	Damiatte/Vielmur 1	Caussade	LUC PRIMAUBE/BES	Grisolles	LUC PRIMAUBE/B.E.SEGALA 2
	Lavelanet	Aussonne	MARTIEL 1	RIGNAC	St-Nicolas	COSTES-ROUGES
RODEZ	DRUELLE 1	RIEUPEYROUX	LAISSAC/BOZOULS		BASKET-VALLON	
MINIMES G - 7	Pré Région A – LR23	Pré Région B – LR23	Pr2 Région D – LR23	Inter A – P2 – CD81	Inter B – P2 – CD 82	
	St-Orens/Blac 1	Toulouse OAC 2	Cugnaux	RODEZ 2	CAPDENAC	
	St-Jory/Vacquières	Gaillac	Toulouse CMS	VILLEFRANCHE	OLEMPS/DRUELLE	
	Colomiers 2	Pamiers :Auterive	Labarthe sur Lèze	Réalmon	Labastide	
	RODEZ 1	BERGES DU LOT	Verfeil	Castres	Gimbelet	
	Mazamet-Aussillon	Frouzins	Carmaux	Roquecourbe	Moissac/Castel	
Montauban 2	Aureilhan	MILLAU	Cahorsauzet			
MINIMES F - 16	Pré Région A – LR 23	Pr2 Région B – LR23	Inter A – P3 – CD12	Inter B – P4 – CD81	Inter B – P5 – CD12	
	Fonsorbes	Pamiers	LUC PRIMAUBE/BES 2	Castres	COSTES-ROUGES	
	Pradines/Luzech	Roquecourbe	DRUELLE/OLEMPS 1	NAUCELLE	CAPDENAC	
	Plaisance du Touch	Tournefeuille	RIGNAC	SERENES	LAISSAC	
	Cugnaux 2	BC des LACS/REQUISTA	MILLAU	Boissezon	DRUELLE/OLEMPS 2	
	Cunac/Lescure 2	Launaguet	VILLEFRANCHE	Mazamet-Aussillon	RIEUPEYROUX	
LUC PRIMAUBE/BES 1	Isle-Jourdain 1	BASKET-VALLON	Réalmon 2	SEBAZAC/LIOUJAS		
BENJAMINS - 8	Pré Région A – LR23	Pré Région C – LR23	Inter A – P3 – CD12	Inter B – P7 – CD81	Inter B – P9 – CD82	
	Roquettes	Astro BC 1	MILLAU	Arthès/St-Juery	BASSIN HOUILLER	
	Roquecourbe	Lavaur	OLEMPS/LUC PRIMAUBE	Albi	St-Nauphary	
	Toulouse OAC	Labarthe sur Lèze	VILLEFRANCHE	Carmaux 2	Golfech	
	RIGNAC	RODEZ 1	Castres	RODEZ 2	Grisolles/St-Jory	
	Fonsorbes	Toulouse CMS	St-Sulpice	BOZOULS/LAISSAC	Prayssac	
Caussade 1	Montauban	Graulhet				
BENJAMINES - 17	Pré Région C – LR23	Pré Région D – LR23	Inter A – P4 – CD81	Inter B – P1 – CD82	Inter B – P11 – CD12	Inter B – P12 – CD12
	Vacquières/Bouloc 1	Gaillac	BERGES DU LOT	VILLEFRANCHE	MILLAU	COSTES-ROUGES/DRUELLE
	Cunac/Lescure	Pradines/Sauzet	MORLHON	MARTIEL	LAISSAC	ST-GENIEZ
	Labarthe sur Lèze	Blagnac	Damiatte/Vielmur 1	Grisolles	BC DES LACS	RIGNAC
	LUC PRIMAUBE/BES 1	RODEZ	Graulhet	Gimbelet	LUC PRIMAUBE/BES 2	NAUCELLE
	Portet	Astro	Montpezat/Caussade 2	Caussade	REQUISTA	BASKET-VALLON
Montpezat/Caussade 1	Montech/Montauban 1	Moissac/Castel			RIEUPEYROUX	



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

5 rue Chirac – BP 311 – 12003 RODEZ CEDEX

☎ 05.65.78.54.66 - 📠 05.65.78.55.01

E.MAIL : comitebasket.aveyron@wanadoo.fr



**COMMISSION JURIDIQUE DEPARTEMENTALE
(DISCIPLINE)**

Rodez, le 9 septembre 2009

LETRE RECOMMANDE AVEC A.R.

Monsieur LAPORTE René
Licence F420075
8, chemin des Tourettes
12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE

DOSSIER N° – 2008/2009

Incidents survenus au cours d'une rencontre amicale.

Monsieur,

Nous vous demandons de trouver ci-dessous, la décision prise par la Commission Juridique Départementale (section discipline), lors de sa réunion du 31 août 2009 :

Vu le titre 6 des règlements généraux ;
Après étude des pièces composant le dossier ;
Après présentation du rapport d'instruction ;
Après audition de Monsieur LAPORTE René, dirigeant incriminé du Basket Ball Villefranchois ;
Après audition de Monsieur ADAM Pascal, à sa demande, en qualité de co-président du club de Basket Ball Villefranchois.

ATTENDU que la commission juridique a été saisie des faits survenus lors de cette rencontre suite un courrier du président du comité de l'Aveyron en vertu de l'article 614 – 3 des règlements généraux.

ATTENDU que plusieurs courriers relatant les incidents qui se sont produits avant cette rencontre ont été adressés au président du comité de l'Aveyron.

ATTENDU que la joueuse ALCOUFFE Orancie (licence F940183) était réglementairement licenciée au moment des faits.

ATTENDU que Monsieur LAPORTE René (F420075) était régulièrement licencié au moment des faits.

ATTENDU que Monsieur LAPORTE René reconnaît lors de son audition avoir tenu les propos : « *Si Orancie ALCOUFFE joue, je quitte le terrain.* »

ATTENDU que Monsieur LAPORTE René ne reconnaît pas lors de son audition avoir tenu les propos : « *Si Orancie ALCOUFFE joue, j'annule le tournoi.* »

ATTENDU que, toutefois, ses propos vont à l'encontre de l'esprit sportif ;

ATTENDU que, toutefois, ses propos constituent une attitude discriminatoire vis à vis de la joueuse ALCOUFFE Orancie ;

ATTENDU que, toutefois, ses propos sont de nature à avoir offensé la joueuse ALCOUFFE Orancie ;

ATTENDU que Monsieur ADAM Pascal indique que Monsieur LAPORTE René a exercé un chantage auprès des organisateurs du tournoi ;

ATTENDU que les différents courriers reçus confirment les propos de Monsieur ADAM Pascal, à savoir que Monsieur LAPORTE René a exercé le chantage : « *Si elle joue (ALCOUFFE Orancie), je m'en vais et j'entraîne avec moi tous les responsables du tournoi.* »

ATTENDU que le club de BASKET BALL VILLEFRANCHOIS reconnaît avoir pris la décision de demander le retrait de la joueuse dans un souci d'apaisement ;

ATTENDU qu'au vu des différents éléments du dossier, il s'avère qu'effectivement, Monsieur LAPORTE René a eu une attitude discriminatoire répréhensible ;

ATTENDU que Monsieur LAPORTE René est ainsi disciplinairement sanctionnable conformément aux dispositions de l'article 609.3 et 609.5 des règlements généraux ;

ATTENDU que le club de BASKET BALL VILLEFRANCHOIS est ainsi disciplinairement sanctionnable conformément aux dispositions de l'article 609.3 des règlements généraux ;

PAR CES MOTIFS, vu les dispositions du Titre VI des règlements généraux, la Commission Juridique Départementale (section discipline) inflige à :

- ▶ **Monsieur LAPORTE René (licence N° F420075 au moment des faits) du groupement sportif de BASKET BALL VILLEFRANCHOIS, une suspension de 6 mois, dont trois mois fermes. La peine ferme s'établissant du 28 septembre 2009 au 27 décembre 2009 ; le reste de la peine étant assortie du sursis.**
- ▶ **Au Groupement sportif BASKET BALL VILLEFRANCHOIS, un avertissement.**

PAR AILLEURS, le groupement sportif de BASKET BALL VILLEFRANCHOIS doit s'acquitter du versement d'une pénalité financière de cent cinquante euros (150 €) conformément aux dispositions financières du Comité Départemental de basket de l'Aveyron. Somme à verser à la Trésorerie du Comité dans un délai de HUIT jours après expiration du délai d'appel.

Mademoiselle RIGAL, Madame MAJOREL, Messieurs DÉCEMBRE, FRÉJAVILLE, PUEL, RECOULES, REYNES, RUBIO ont pris part aux délibérations.

La peine de sursis sera automatiquement révoquée, si dans un délai de trois ans, l'intéressée fait l'objet d'une nouvelle mesure disciplinaire. Toutefois, l'organisme nouvellement saisi pourra décider de ne pas révoquer ce sursis sur la demande de la personne sanctionnée (article 602.d des règlements généraux de la FFBB).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

LA SECRETAIRE DE SEANCE,

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION JURIDIQUE,

Mme MAJOREL Fabienne

M. Jacques REYNÈS

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la chambre d'Appel, dans les dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'article 623 des règlements généraux.

L'introduction de ce recours devra obligatoirement être accompagné d'un cautionnement d'un montant de 310 € prévu par les dispositions de l'article 636 des règlements généraux.

Copie : *Trésorier du Comité.
CDAMC.
Président du BASKET BALL VILLEFRANCHOIS*